

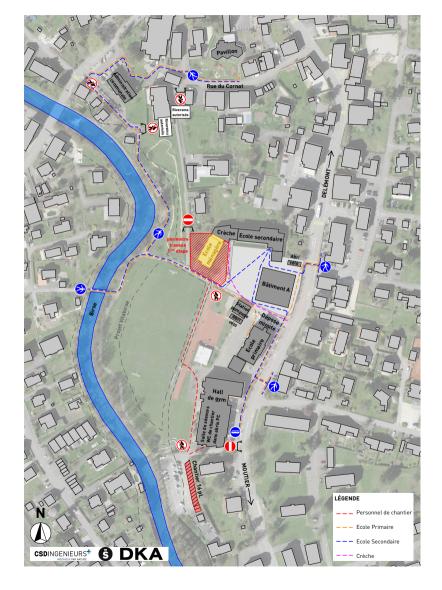






11

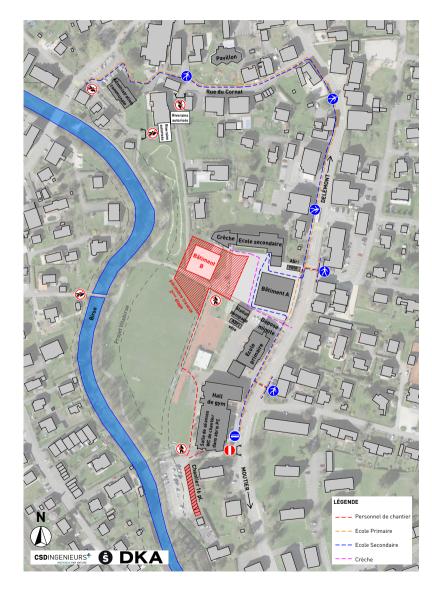
Accès aux bâtiments scolaires - fin mai 2025

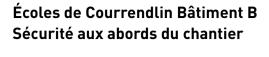


notes diverses :



Accès aux bâtiments scolaires juin 2025 - juillet 2026







Je ne grimpe pas,

- Ni aux barrières et portails
- Ni à une échelle
- Ni sur une machine
- Ni sur des matériaux mis en dépôts







8 règles de sécurité pour les enfants et les accompagnateurs

En tant qu'accompagnateur d'enfants aux abords du chantier du Bâtiment B des écoles de Courrendlin :

Je suis conscient des dangers engendrés par un chantier, pour les enfants et je prends toutes les précautions pour éviter les accidents, notamment :

- J'informe les enfants dont j'ai la responsabilité, des dangers engendrés par le
- Je leur distribue la brochure « Ecoles-Courrendlin Info-Enfants Flyer » comportant 6 règles de comportement autour du chantier. Je leur présente les règles et je réponds à leurs questions
- Je pose l'affiche « Ecoles-Courrendlin_Info-Enfants_Affiche » sur les murs des locaux utilisés par les enfants (vestiaire, tableau d'affichage, etc.) et je veille au maintien de ces affiches durant toute la durée du chantier
- J'informe les enfants des itinéraires piétons et cyclistes qu'ils doivent emprunter pour venir à l'école et repartir. Je parcours ces itinéraires avec les enfants, avant le début du chantier et en cas de changement tributaire de l'évolution travaux, en leur montrant les dangers et en rappelant les règles de comportement
- Je leur indique où se trouve la zone d'observation du chantier, définie avec le directeur de l'école et la direction du chantier
- Sur le chemin de l'école et durant les récréations, je veille à ce que les enfants dont j'ai la responsabilité ne se mettent pas en danger. Au besoin, je leur rappelle les règles de sécurité
- Je stationne toujours mon véhicule sur la place de stationnement définie avec le directeur de l'école et la direction du chantier
- A pied, je rejoins l'école ou la crèche, où je dois me rendre, en suivant l'itinéraire défini avec le directeur de l'école et la direction du chantier

Écoles de Courrendlin Bâtiment B Sécurité aux abords du chantier



Je reste éloingé des trouvs et ouvertures dans le sol même en dehors de la zone de chantier.

Je regarde où je mets les pieds.













Si je veux voir le chantier ou les machines de chantier, je me place sur la zone d'observation indiquée par mon instituteur.



Je viens à l'école et je repars, en passant par les chemins piétons ou cyclistes indiqués par mon enseignant.









8



Je fais attention aux camions et aux machines de chantier.

Je reste visible et vérifie que le chauffeur m'a vu si je dois croiser un véhicule de chantier.



Je reste en dehors de la zone de chantier.

Même si la porte est ouverte, je n'entre pas dans le chantier.









